



Paris, le 8 novembre 2019

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### « PMA ET FILIATION, QUELS ENJEUX ? » Un débat organisé par la Mutualité française Ile-de-France

Le projet de loi relatif à la révision de la loi de bioéthique a été adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale le 15 octobre dernier. Celui-ci ouvre notamment la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes seules.

Pour mieux comprendre les enjeux de ces nouvelles dispositions, la Mutualité française Ile-de-France organise un débat le

**21 novembre 2019 de 17h00 à 19h30,  
à la Maison de l'Épargne – 20 rue Cujas 75005 PARIS.**

Avec les intervenants suivants :

- **Éric CHENUT**, administrateur de la Mutualité française en charge de l'Espace fédéral d'éthique
- **Irène THÉRY**, sociologue
- **Mariama SOIBY**, membre de l'association Mam'ensolo
- **Camille CHAPIN-DERENNES**, présidente de l'association PMA anonyme

Depuis les premières sociétés de secours mutuels, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, l'humain est au cœur du mouvement mutualiste. Cette dimension humaine, incarnée par leur fonctionnement démocratique, a permis aux mutuelles de sentir les évolutions de la société, de les prendre en compte et de s'y adapter. L'engagement militant de leurs membres les a conduits à prendre position et agir concrètement au service du progrès social.

Considérant que le progrès est par lui-même un facteur de risque, mais qu'il est incontournable pour améliorer l'état de santé, la Mutualité, en tant que mouvement social, a souhaité apporter une contribution aux réflexions en cours, centrée sur l'humain et la solidarité.

Fruit d'une mobilisation des mutuelles, cette contribution à la réflexion en cours sur la bioéthique, porte sur deux problématiques au cœur des enjeux du projet de loi :

- L'intelligence artificielle et les données de santé
- Procréation et société

Les mutuelles ont souvent été précurseuses et en soutien des mouvements féministes : elles ont introduit l'accouchement sans douleur en France et ont remboursé l'IVG dès l'adoption de la loi Veil en 1975 avant même le remboursement de cet acte par la Sécurité Sociale.

Dans le même prolongement de cette histoire, les mutuelles se sont déclarées favorables à ce que la PMA soit accessible à toutes et remboursée par l'Assurance maladie et les mutuelles.

Il s'agit avant tout d'une question d'égalité.

Afin de partager ses réflexions et d'échanger avec les différents acteurs associatifs, de la société civile et les pouvoirs publics, le mouvement mutualiste organise des moments de débats sur ces questions sociétales.

L'entrée est libre mais l'inscription obligatoire à l'adresse mail suivante : [communication@mutualite-idf.fr](mailto:communication@mutualite-idf.fr)

### **A propos de la Mutualité française Ile-de-France**

Rassemblant 205 mutuelles représentant près de 5,5 millions de personnes protégées, la Mutualité française Ile-de-France assure l'animation, la coordination, la représentation, le développement et la défense du mouvement mutualiste sur le territoire francilien.

En tant qu'Union régionale de la Fédération nationale de la Mutualité française, elle mène des actions de prévention et de promotion de la santé en partenariat avec de nombreux acteurs de la santé et de la protection sociale. Elle assure également la coordination d'une centaine de services de soins et d'accompagnement mutualistes sur la région. Elle est présidée par Frédéric GOUËDARD.